



PREFET DE L'EURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 2 septembre 2014

Elections sénatoriales - 28 septembre 2014 Dépôt des candidatures

Dans l'Eure, **1 824 grands électeurs** (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers généraux et délégués des communes) seront appelés à élire les **3 sénateurs** du département, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle le dimanche 28 septembre 2014.

Les déclarations de candidature devront être effectuées en préfecture par le candidat tête de liste ou par un mandataire dûment désigné par lui. La période de dépôt débute le lundi 8 septembre et s'achève le vendredi 12 septembre 2014 à 18 heures.

Afin d'accueillir les candidats ou leurs mandataires dans les meilleures conditions et de leur éviter toute attente, le bureau des élections de la préfecture de l'Eure met en œuvre un dispositif de prise de rendez-vous dont vous trouverez les modalités sur le portail Internet des services de l'Etat dans l'Eure.

Aucun autre mode de déclaration, notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

Pour plus d'informations, les candidats peuvent se référer au mémento du candidat élaboré par le ministère de l'Intérieur et disponible sur le portail Internet des services de l'Etat dans l'Eure :

<http://eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Elections-senatoriales-28-septembre-2014/Information-des-candidats>

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle 02.32.78.27.33 / 27.35